

Rapport annuel 2021





# Table des matières

2021 en résumé .....	4
À propos .....	5
Mot du président .....	6
Mot de la présidente .....	7
Équipe de Direction.....	8
Situation pandémique prolongée .....	9
Rapport du directeur général .....	10
Soutien aux professionnels .....	11
Secteur de la formation supérieure .....	12
Secteur récréatif .....	15
Rayonnement hors Québec.....	17
Festival Jours de cirque .....	18
Partenaires.....	21

# 2021 en résumé

**L'École de cirque de Québec (ECQ) a démontré en 2021 que, malgré l'ampleur des défis toujours à surmonter, sa communauté est résiliente et innovatrice et que les employé.e.s, étudiant.e.s, finissant.e.s et collaborateurs.trices ont de l'imagination en grande quantité et les capacités à répondre aux situations changeantes.**



Notre organisation a pu reprendre, à une plus petite échelle qu'à son habitude, un calendrier qui a ressemblé à un calendrier « normal » ; les cours récréatifs, les spectacles, un peu de voyages et même l'accueil des visiteurs intéressés par la beauté de notre bâtiment, toutes ces belles activités encadrées par les mesures sanitaires en vigueur, pas une mince affaire.

Les activités de formation supérieure ont été maintenues, toujours grâce à l'excellente collaboration des différentes équipes. Même si notre présence à l'étranger était interdite, nous avons pu compter encore sur le beau travail d'Elias Djemil-Matassov pour son film « Poids Plume » afin d'assurer le rayonnement de l'ECQ au Festival CIRCA, à Auch en France. Mais enfin en septembre, nous avons pu nous déplacer en personne, deux membres de l'équipe de direction, ainsi qu'un étudiant, Marcello Matta, pour participer au programme du « St. John's International CircusFest » à St. John's, Terre-Neuve. La présence de nos pairs était réconfortante. Enfin, nous avons pu accueillir un public pour le spectacle de fin d'année de nos finissant.e.s, mis en scène par Olivier Lépine, intitulé, « Entre Ici et Chez Toi ».

Le secteur récréatif a repris un programme de cours réguliers, à 27 % de ses capacités normales. Mais les camps d'été se trouvaient au complet. Quel bonheur de voir les sourires sur les visages des participants, comme un baume à nos cœurs.

Enfin, nous avons relancé notre initiative « Jours de Cirque » avec une programmation externe tout autour notre belle église. Nous avons eu du public sur notre terrain, mais aussi des spectateurs sur les balcons des appartements qui nous entourent, du jamais vu.

L'ECQ était aussi active dans le secteur du cirque à Québec, avec une présence sur la nouvelle table disciplinaire pour les Arts du cirque au Conseil de la Culture de la Capitale nationale et Chaudière-Appalaches et l'ouverture de nos lieux pour l'entraînement libre des professionnels avec 3163 créneaux d'une durée de 90 minutes utilisés dans l'année.

Oui, 2021 n'était pas pareil à 2020, il y avait des moments de vrai plaisir et de l'espoir. Nous avons pu retrouver un peu notre public, nos participants et les rires qui nous ont manqués depuis si longtemps. Que 2022 soit rempli encore plus, « Vive le cirque ».

# À propos

## Mission

L'École de cirque de Québec est un organisme à but non lucratif à vocation artistique, éducative, professionnelle et communautaire. En plus d'offrir de la formation, elle fait la promotion des arts du cirque, elle stimule l'émergence de nouveaux artistes et soutient la profession.

## Vision

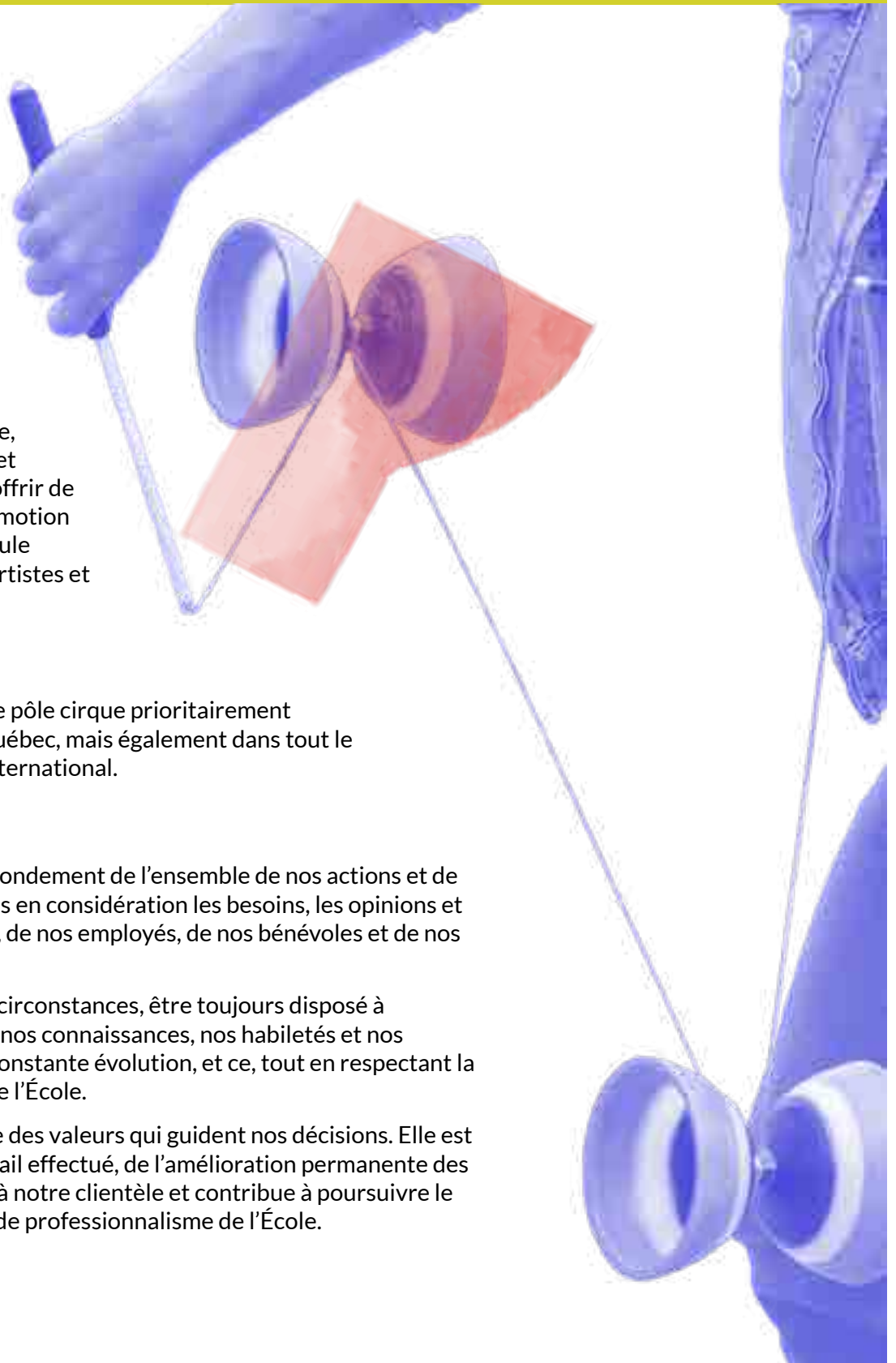
Positionnement en tant que pôle cirque prioritairement dans la grande région de Québec, mais également dans tout le Québec, au Canada et à l'international.

## Valeurs

Respect - Le respect est le fondement de l'ensemble de nos actions et de nos décisions. Nous prenons en considération les besoins, les opinions et les attentes de nos usagers, de nos employés, de nos bénévoles et de nos partenaires.

Ouverture - S'adapter aux circonstances, être toujours disposé à apprendre, pouvoir ajuster nos connaissances, nos habiletés et nos capacités aux marchés en constante évolution, et ce, tout en respectant la culture organisationnelle de l'École.

Rigueur - La rigueur est une des valeurs qui guident nos décisions. Elle est le gage de la qualité du travail effectué, de l'amélioration permanente des services que nous rendons à notre clientèle et contribue à poursuivre le développement de l'image de professionnalisme de l'École.



# Mot du président

du conseil d'administration de l'École de cirque de Québec

## Président

Jocelyn Tremblay  
Directeur adjoint au Syndicat  
Canadien de la fonction publique  
(SCFP)

## Vice présidente

Jessica Munger  
Organisation d'événements  
pour le Carnaval de Québec

## Trésorier

Marcel Dallaire  
Gestionnaire et consultant

## Secrétaire

Cédric Delagarde  
Facteur pour Poste Canada -  
Production musicale Cédric  
Delagarde

## Administrateurs et administratrices

Sylvie Lemieux  
Administratrice de sociétés

Louis Martel  
Biologiste, Directeur Général du  
Centre d'expertise en analyse  
environnementale du Québec

Daniel Piché  
Directeur de l'innovation et  
de la performance au Centre  
québécois d'excellence  
numérique

Mesdames, Messieurs,

L'École de cirque de Québec a encore bien des projets à développer afin de continuer à faire la promotion des arts du cirque. Par son projet d'agrandissement, l'école souhaite améliorer l'offre de services auprès de sa clientèle et élargir son implication avec les partenaires du milieu culturel.

Je ne peux passer sous silence la création de « La table de cirque » ([www.culture-quebec.qc.ca/tables/cirque/](http://www.culture-quebec.qc.ca/tables/cirque/)), table de concertation pour les artistes et les organismes professionnels du milieu du cirque de la Capitale-Nationale et Chaudière-Appalaches. Cette table de cirque permettra de définir des enjeux, défis et préoccupations qui serviront à orienter la concertation.

Au nom des membres du conseil d'administration, nous remercions les membres de la direction générale et de notre personnel pour leur collaboration et soutien aux opérations tout au cours de l'année 2021.

Je nous souhaite que l'année 2022 permette à notre école de reprendre ses activités afin que nos étudiants puissent pleinement se développer dans la pratique de leur art.

Comme chaque année, je tiens à remercier tous nos partenaires financiers, nos collaborateurs et notre équipe de bénévoles pour leur précieuse contribution au soutien de l'École de cirque de Québec.

Sur cette citation, je vous dis à l'an prochain !

**« Se réunir est un début, rester ensemble est un progrès, travailler ensemble est la réussite. »**

*Jocelyn Tremblay*



# Mot de la présidente

## du conseil d'administration de la Fondation de l'École de cirque de Québec

Pour plusieurs raisons, l'année 2021 restera longtemps gravée dans nos mémoires, car elle est la suite de 2020. La pandémie de Covid-19 aura chamboulé nos vies personnelles aussi bien que professionnelles. Heureusement, nous avons dû prendre un important virage numérique en réalisant une grande partie de nos tâches et de nos rencontres à distance, et la Fondation n'a pas échappé à cette vague. Bien que les rencontres en personne nous aient manquées, cette situation nous a forcés à nous organiser autrement. Comme bien des organisations, la Fondation est de plus en plus à l'aise avec les nouvelles technologies et leurs inconvénients, mais également leurs avantages. Ainsi, les réunions du Conseil se sont tenues à distance. Faute de ramasser des fonds par l'organisation d'activités qui se sont vues reportées avec les mesures sanitaires mises en place, la Fondation s'est investie dans sa restructuration. Elle a ajusté sa mission pour mieux aider les étudiants de l'École de Cirque de Québec.

Bouleversement et résilience, voilà deux mots qui pourraient définir en partie cette année 2021 pour nous. Bouleversement, car des membres du conseil d'administration nous ont quittés dont M. Vallerand et M. Lebeau que je tiens à remercier pour leur temps et le partage de leurs connaissances à la Fondation.

On dit de la résilience que c'est l'art de naviguer dans les torrents. Naviguer, ça se fait en équipe. Tout le monde a fait face à la tempête pour le bien de l'organisation. Nous avons eu la joie d'accueillir un nouveau membre, M. Frédéric Gingras, qui occupe maintenant le poste de secrétaire.

En somme, cette année 2021 aura permis de poser d'importants jalons qui vont guider nos actions pour les prochaines années et nous avons bien hâte de vous présenter les résultats de notre travail en 2022.

*Marie-Claude Dussault*



### Présidente

Marie-Claude Dusseault

### Vice président

Guy Tremblay

### Secrétaire

Frédéric Gingras

### Administrateurs et administratrices

Marie-Noël Laprise

Daniel Boivin

# Équipe de Direction



## Tim Roberts

Directeur général et directeur du service de la formation professionnelle

Tim Roberts a rejoint l'équipe de l'École de cirque en 2016. Il a obtenu le poste de directeur général en 2019. Directeur de la formation supérieure au National Center for Circus Arts à Londres de 2000 à 2016, il a aussi été président de la Fédération européenne des écoles de cirque professionnelles de 2008 à 2014 (vice-président de 2014 à 2016) et coordonnateur de la formation continue au Centre National des Arts du cirque en France de 1993 à 2000. En 2012, il recevait le prestigieux prix « Higher Education National Learning and Teaching Fellow » émis par le secteur de la formation supérieure en Grande-Bretagne en reconnaissance de ses contributions innovatrices à la formation supérieure. Tim Roberts est membre du conseil d'administration de l'association EnPiste, regroupement national des arts du cirque. Son expérience sur le plan international est un atout majeur pour l'école.



## Nathalie Hébert

Directrice générale adjointe

Arrivée en poste à l'École en 2019, Nathalie Hébert cumule plus de trente ans d'expérience en arts du cirque. D'abord trapéziste et chorégraphe, elle a parcouru le monde et performé pour plusieurs compagnies, dont le Cirque du Soleil. Programmatrice pour la TOHU de 2008 à 2011. L'appel de l'implication artistique l'a menée par la suite vers la direction de tournée pour la compagnie australienne Circa, ainsi que la Compagnie du Hanneton (France). Depuis son retour au Québec en 2014, en plus de ses mandats en développement international pour Flip Fabrique et Machine de Cirque, elle fut à la direction générale de la compagnie de danse contemporaine Le fils d'Adrien danse (Québec). Chargée de programmes (Rayonner au Canada & Rayonner à l'International) au Conseil des Arts du Canada, son amour pour les arts du cirque et leur rayonnement l'a décidée à se joindre à l'École de Cirque de Québec.



## Nancy Lessard

Directrice du secteur récréatif

Détentrice d'un diplôme d'études collégiales en éducation spécialisée, Nancy Lessard a été directrice et propriétaire d'une garderie en milieu familial pendant 18 ans. Pendant plusieurs années, elle a pratiqué les arts du cirque dans ses loisirs, ce qui lui a permis d'acquérir les notions de base des différentes disciplines. Tour à tour animatrice de cirque, coordonnatrice et directrice du programme récréatif, elle œuvre à l'École de cirque depuis 20 ans. Sa passion, jumelée à son intérêt pour les enfants et les clientèles ayant des besoins particuliers, l'amène à s'impliquer dans divers projets à caractère social et éducatif.



# Situation pandémique prolongée

**L'École de Cirque de Québec sortait de 2020 fatiguée, mais néanmoins en forme.**

La gestion d'une situation complètement inhabituelle nous a appris à mieux écouter ce qui nous entoure, à mieux cerner les enjeux du moment et à être flexible dans les solutions que nous avons mises en place. Nous avons pris l'habitude de prendre chaque jour à son tour, sans trop nous avancer dans l'avenir, et surtout sans regarder en arrière. Nous avons appris plein de choses et, un jour, nous nous rendions compte que la gestion de notre quotidien, par le passé difficile, était beaucoup moins difficile. Nous étions mieux, moins anxieux et plus confiants dans notre façon d'aborder n'importe quelle situation.

L'apprentissage lourd de 2020 est devenu les réflexes assurés à travers l'organisation. Ceci était rassurant pour les nouveaux qui rentraient dans les différentes formations, mais aussi pour notre Conseil d'administration et nos bailleurs de fonds.

Nous avons pu stabiliser notre fonctionnement et encremer nos actions dans les bonnes pratiques.

Ceci est le résultat, comme notre traversée de 2020, d'un travail collectif de toute notre communauté. L'École de cirque de Québec est forte car les gens qui font partie de l'École de cirque de Québec sont forts, merci à eux.



# Rapport du directeur général

Vous pouvez l’imaginer, vous vous en doutez même, que l’année 2021 nous a fourni encore un lot de défis. Pas simplement en ce qui concerne la pandémie, mais son impact prolongé sur notre milieu de travail : la continuation du télétravail pour certaines équipes, toujours les cours en ligne pour les étudiants en formation, le soutien pour les employés encore déstabilisés par les événements, les systèmes administratifs “sans papier”, les communications avec nos partenaires et notre clientèle, le réaménagement des locaux et les protocoles sanitaires et d’entretien toujours en modification.

Mais ce qui est bien chez nous c’est que ces aspects de notre quotidien ne sont plus ce qui nous préoccupe vraiment maintenant. L’heure est à l’ouverture, à l’accueil, aux activités et aux changements positifs. Les grands événements que nous avons subis ne sont plus une source d’inquiétude, mais plutôt une opportunité de mettre en place de nouvelles idées, de faire évoluer notre offre d’activités et de créer des partenariats inimaginables il y a deux ans.

Nous avons travaillé à petite échelle en 2021, mais cette baisse de régime nous a permis de voir autrement ce que nous avons fait, ce que nous faisons et ce que nous sommes capables de faire encore. En nous regardant, nous sommes encore plus fiers de qui nous sommes et plus excités par ce que nous pouvons devenir.

Nous voudrions remercier encore ceux qui nous épaulent tous les jours, soit les membres de notre Conseil d’administration de l’École de cirque de Québec, ainsi que les membres du Conseil d’administration de la Fondation de l’École de cirque de Québec. Le CÉGEP de Limoilou, La Ville de Québec et le ministère de Culture et de la Communication sont toujours là avec nous, leur soutien est inestimable. Nous voudrions remercier les profs, les intervenants, les habitants du quartier, les parents des élèves et les parents des jeunes qui participent aux cours récréatifs. Nous voudrions remercier aussi nos permanents et le secteur tout entier des arts du cirque ici dans la Ville de Québec. C’est ensemble que nous sommes mieux.

Hé 2022, gare à toi, nous sommes prêts.

*Tim Roberts*



# Soutien aux professionnels

Les artistes professionnels de Québec ont été à l'avant et plus que jamais solidaires en 2021. Des rencontres structurées initiées par l'ECQ ont rassemblé ponctuellement les compagnies et artistes professionnels afin de cibler les besoins du milieu. Nous avons mandaté la firme Raymond Chabot Grant Thornton, afin de structurer l'information quant à ces besoins.

Aux fins de cette étude, des entrevues ont permis de déterminer les enjeux liés au marché et à l'industrie relativement aux quatre thématiques suivantes : création, répétition, formation continue ainsi que recherche et développement technologique. Nous avons pu conclure qu'il était grand temps que le secteur se réunisse et se mobilise autour de la mission de développement de la Ville de Québec en tant que Pôle Cirque. La nouvelle équipe à la mairie de la Ville de Québec s'est d'ailleurs engagée clairement face à notre projet d'agrandissement, visant à desservir le secteur professionnel.


C'est avec grand bonheur que Nathalie Hébert a rejoint le conseil d'administration de Culture Capitale-Nationale-Chaudière-Appalaches et a travaillé à mettre en place, aux côtés des membres en arts du cirque de l'organisation, une Table disciplinaire en arts du cirque.

La pandémie a continué de toucher tout le milieu culturel par des fermetures répétées. Les arts du cirque au Québec en ressentent encore les effets mais la reprise en 2021 pour la plupart des compagnies, ainsi que les soutiens supplémentaires des instances gouvernementales a permis une belle relance et de magnifiques projets ont vu le jour.


L'ECQ a continué d'offrir ses locaux réaménagés conformément aux normes de la santé publique et a offert gratuitement, aussi souvent que la situation l'a permis, un espace d'entraînement aux artistes de la région de Québec. En 2021, c'est plus de 122 artistes pour un total de 2 493 heures d'entraînement qui ont profité de nos installations, malgré les restrictions.

Notre programme de soutien à l'entraînement des artistes de la relève, via le programme de subvention Première Ovation a continué jusqu'à la réouverture des salles; 2 artistes supplémentaires ont pu en bénéficier avant la fermeture du programme. En 2021 nous avons également reçu quinze demandes aux autres programmes, 26 artistes y furent impliqués.


L'ECQ a également continué d'offrir de l'accompagnement à la rédaction des demandes de subvention afin d'aider les artistes à obtenir tout le soutien disponible dans les différents programmes offerts, ainsi qu'un service-conseil pour les productions.




**122** Professionnels différents ont bénéficié de l'entraînement libre.



**2 493** heures d'entraînement libre ont été offertes gratuitement aux artistes professionnels.



**26** artistes de la relève ont bénéficiés des bourses du programme Première Ovation



**15** projets différents ont été déposés au programme Première Ovation et tous ont été acceptés

# Secteur de la formation supérieure

## Le secteur de la formation supérieure en chiffres.

Plus de 81% des candidats pour la rentrée d'automne 2021 du programme de formation supérieure venaient de l'international: France (38), Suisse (11), États-Unis (28), Allemagne (3), Colombie (3), Inde (2), Mexique (3), Chili (1), Australie (2), Portugal (1), Pays-Bas (1), Maroc (1), Japon (91), Hong-kong (1), Brésil (1) Canada incluant QC (22). Il s'agit d'une forte augmentation comparativement à 2020 (41%).

En tout, 119 personnes en provenance de 16 pays ont passé une audition pour l'année 2021-2022, dont 55 pour le DEC et 64 pour le DEE. 7 personnes ont passé des auditions pour rejoindre le programme Cirque-Études secondaire.

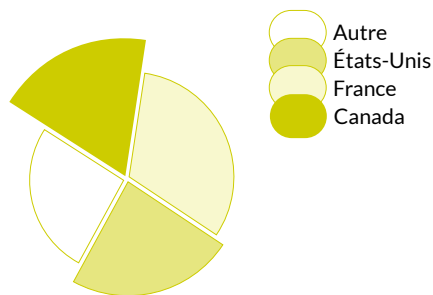
81 étudiants ont fréquenté les divers programmes de l'ECQ pour l'année scolaire 2021-2022.

L'ECQ forme chaque année de nombreux artistes professionnels qui travaillent dans des cirques québécois, canadiens, américains et européens, et qui sont invités régulièrement dans les plus grands festivals à travers le monde.

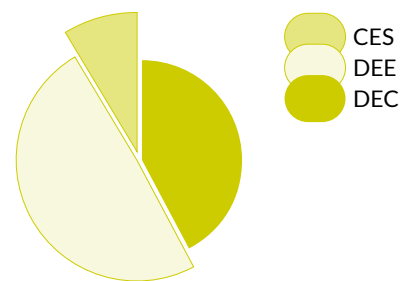
Les 17 finissants pour l'année scolaire 2020-2021 provenaient du Québec (5), de la France (10), du Chili (1), et de la Nouvelle-Zélande (1).



PROVENANCE DES CANDIDATS



NOMBRE DE CANDIDATS PAR PROGRAMME





## Finissants 2021

**Amélie Brière**  
Main à main | France

**Albanne Sanna**  
Monocycle duo | France

**Célian Davy**  
Main à main | France

**Constance Dansart**  
Trapèze fixe | France

**Damien Descloux**  
Équilibre | France

**Élodie Sanna**  
Roue allemande | France

**Jessi Paris**  
Jonglerie | Canada

**Marcelo C. Matta**  
Jonglerie | Chili

**Margot Bullmann**  
Roue Cyr | France

**Quinn Vale**  
Équilibre | Nouvelle-Zélande

**Rémi Orset**  
Monocycle duo | France

**Victor Ivascu**  
Mât chinois | Canada - Moldavie

# Secteur récréatif

L'année 2021 a débuté avec l'annulation de la session d'hiver, puisque nous étions une fois de plus en confinement. Lueur d'espoir en avril, nous organisons le retour de nos activités. Ayant déjà contacté clients et entraîneurs, c'est avec un grand enthousiasme que nous entamons cette session. Nous avons fait exactement trois jours avant que la pandémie force l'arrêt de nos cours jusqu'à la fin de l'année scolaire.

En juin 2021, la situation s'améliore assez pour que nous envisagions la tenue de camps d'été, adaptés « Covid ». Grâce à l'équipe dynamique, positive et créative, nous avons accueilli pendant 8 semaines 346 enfants. Dans le respect des consignes de la santé publique, nous avons pu offrir les activités, permettant ainsi aux participants de profiter des installations de l'École. Nous sommes très fiers de l'implication de nos entraîneurs et coordonnateurs qui, une fois de plus, ont fait vivre un bel été à nos jeunes artistes. Nous avons aussi participé à un projet en partenariat avec Initiative 1, 2, 3, GO! Limoilou, organisme œuvrant auprès des 0-5 ans et leurs familles.

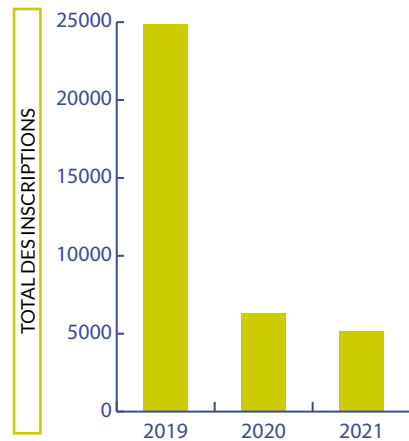
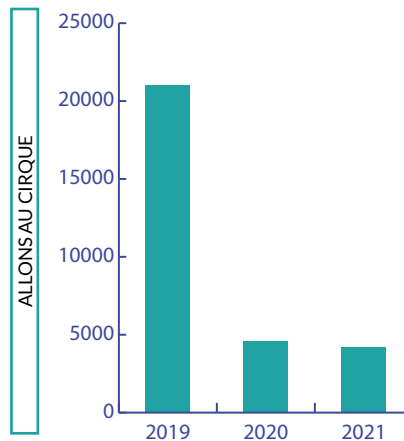
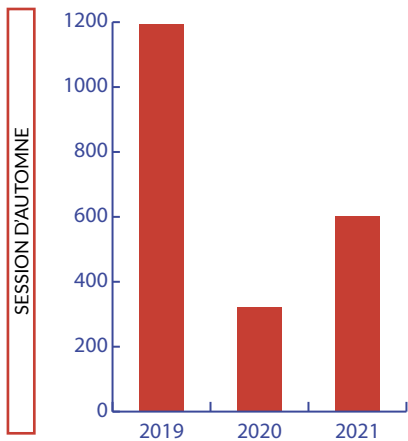
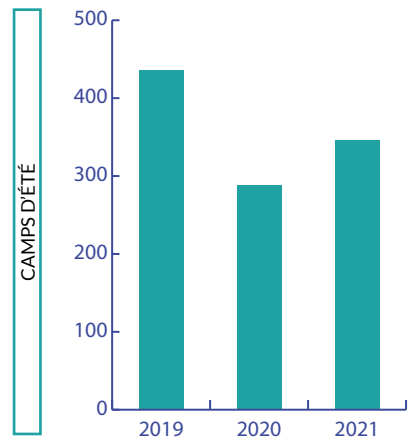
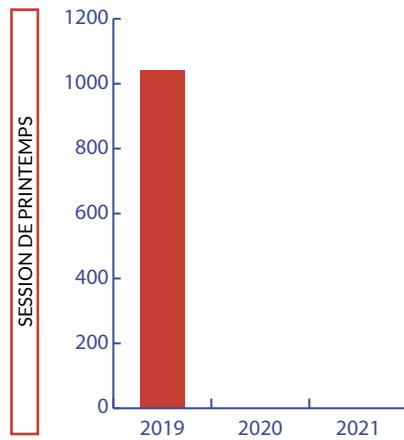
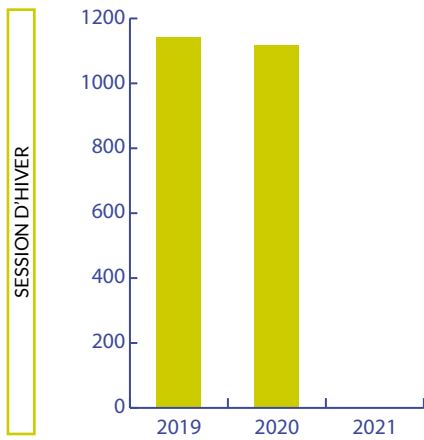
En septembre 2021, nous avons repris les cours de loisirs, toujours dans le respect des normes sanitaires. Nous avons réussi à offrir la session au complet avec 597 participants.

De son côté, le secteur « Allons au cirque » a accueilli 4 212 participants pendant l'année.

Grâce à la Fondation Dufresne-Gauthier, qui depuis plusieurs années soutient le secteur du cirque adapté, nous avons pu offrir aux élèves des écoles du quartier le programme d'aide aux devoirs et le programme d'accompagnement pour les clientèles spécifiques. Nous les remercions de supporter nos projets. Nous recevons aussi l'appui financier d'un donateur anonyme. Son don permet l'intégration des enfants ayant des besoins particuliers à nos cours réguliers.

L'année 2021 aura eu son lot d'incertitudes, mais l'expérience de 2020 nous aura permis de l'aborder avec positivisme. Nous tenons à remercier sincèrement tous les coordonnateurs, entraîneurs et membres du personnel pour leur résilience et leur implication.









# Rayonnement hors Québec

En 2021, nous avons vécu de nombreuses vagues d'ouvertures et de fermetures partielles et les arts de la scène se sont adaptés. Les arts du cirque ont continué de faire leur place, et certains événements ont eu lieu malgré les restrictions

C'est le cas du magnifique festival de St-Jean Terre-Neuve: St-John's International Circus Fest qui a accueilli cette année un de nos finissants Marcelo C. Matta en tant que panéliste et jongleur. Celui-ci a émerveillé le public avec son talent et sa présence scénique. Tim Roberts et Nathalie Hébert ont pu assister à tous les événements du festival et participé au Symposium sur les arts du cirque au Canada auprès de collègues canadiens venant de partout au pays.

Également présenté au Festival, le spectacle Six° de Flip Fabrique, dont plusieurs artistes furent formés à l'ECQ, a joué à guichet fermé. Nous sommes tellement fiers de voir nos finissant.es ravir les scènes du monde!

## Événements auxquels l'École de cirque de Québec a collaboré



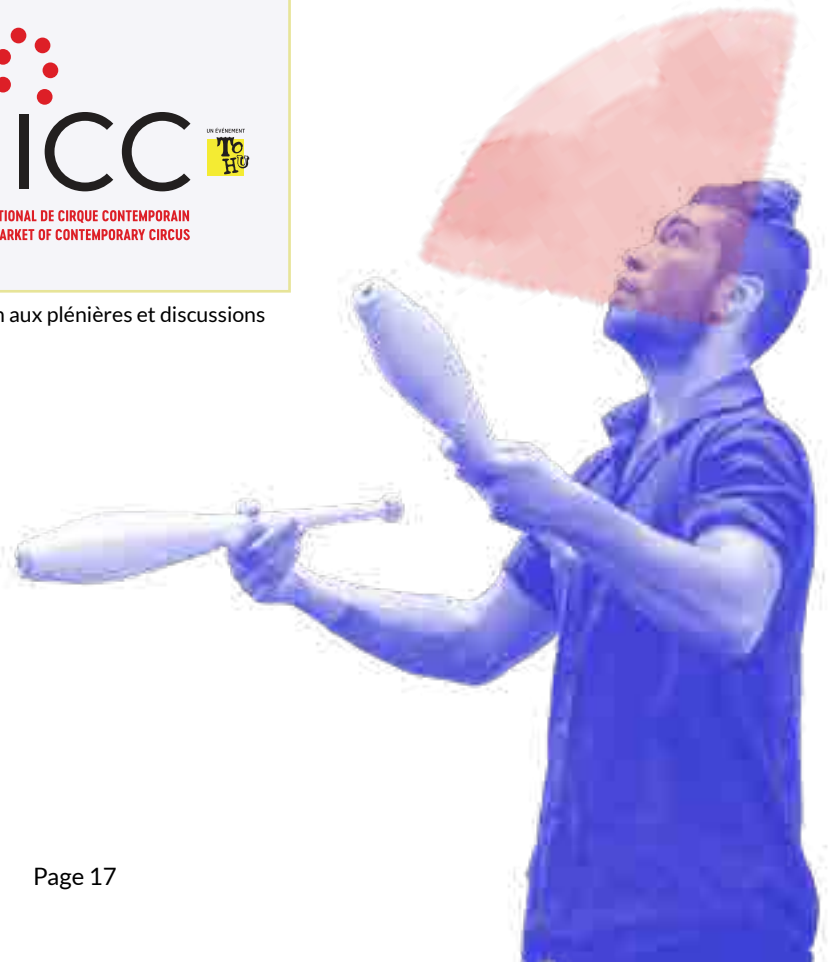
Participation au symposium



Participation aux plénières et discussions



Participation au projet CIRCLE 2021  
Organisé par la FEDEC



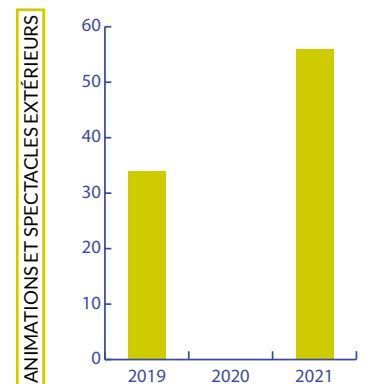
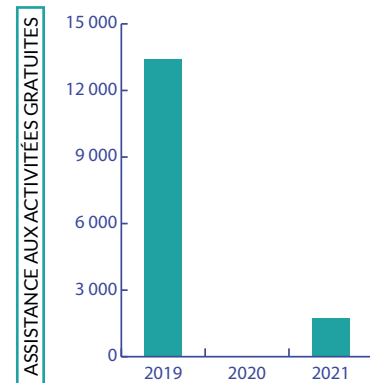
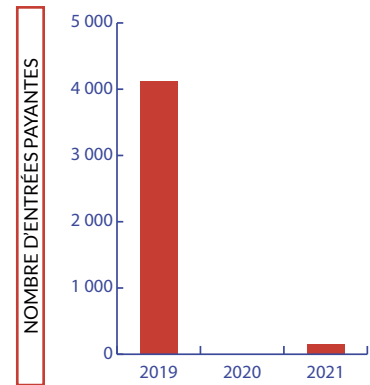
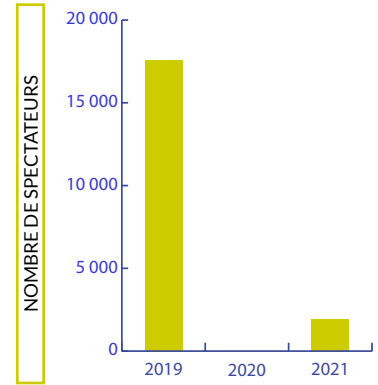
# Festival Jours de cirque

Après l'édition 2020 qui fut annulée, en 2021, malgré toutes les incertitudes, malgré toutes les contraintes, notre désir de faire travailler les artistes, les équipes techniques et présenter des spectacles au public a été plus fort que les difficultés qui se présentaient à nous et nous a motivés pour présenter un événement. Certes, cette édition fut très différente des précédentes, mais nous avons su présenter des activités adaptées au contexte.

L'équipe de l'École de cirque de Québec s'est attelée à une tâche titanesque et où nous n'avions aucune expérience précédente. L'édition 2021 est une réalisation complètement différente du projet qui avait été prévu : jauges réduites, distanciation, activités extérieures sous forme de parcours, lieux sécurisés pour contrôler l'affluence ...

L'explication pour tous les écarts porte le nom de COVID-19 et ses dérivés : distanciation, mesures sanitaires, règles de la santé publique.

**Nous sommes fiers de cette édition et du succès que nous pouvons mesurer à la satisfaction des artistes, des techniciens et du public plus qu'aux statistiques colligées.**





Week-End tout en cirque - Festival Jours de Cirque 2021

© Muriel Leclerc



**Entre ici et chez toi - Spectacle des finissants 2022**

© Emmanuel Burriel et Muriel Leclerc

# Partenaires



Nous voudrions remercier particulièrement le ministère de la Culture et de la Communication pour l'aide supplémentaire allouée pour notre fonctionnement.



**École de cirque de Québec**  
**États financiers**  
**au 31 décembre 2021**

Rapport de l'auditeur indépendant	2 - 4
États financiers	
Résultats	5
Évolution de l'actif net	6
Flux de trésorerie	7
Situation financière	8
Notes complémentaires	9 - 16
Annexe	17

## Rapport de l'auditeur indépendant

---

Raymond Chabot Grant  
Thornton s.e.n.c.r.l.  
Bureau 200  
140, Grande Allée Est  
Québec (Québec) G1R 5P7

T 418 647-3151

Aux administrateurs de  
École de cirque de Québec

### Opinion

Nous avons effectué l'audit des états financiers de l'organisme École de cirque de Québec (ci-après l'« organisme »), qui comprennent l'état de la situation financière au 31 décembre 2021 et les états des résultats, de l'évolution de l'actif net et des flux de trésorerie pour l'exercice terminé à cette date, ainsi que les notes complémentaires, y compris le résumé des principales méthodes comptables, et l'annexe.

À notre avis, les états financiers ci-joints donnent, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle de la situation financière de l'organisme au 31 décembre 2021 ainsi que des résultats de ses activités et de ses flux de trésorerie pour l'exercice terminé à cette date, conformément aux Normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif.

### Fondement de l'opinion

Nous avons effectué notre audit conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada. Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont plus amplement décrites dans la section « Responsabilités de l'auditeur à l'égard de l'audit des états financiers » du présent rapport. Nous sommes indépendants de l'organisme conformément aux règles de déontologie qui s'appliquent à notre audit des états financiers au Canada et nous nous sommes acquittés des autres responsabilités déontologiques qui nous incombent selon ces règles. Nous estimons que les éléments probants que nous avons obtenus sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

### Responsabilités de la direction et des responsables de la gouvernance à l'égard des états financiers

La direction est responsable de la préparation et de la présentation fidèle des états financiers conformément aux Normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif, ainsi que du contrôle interne qu'elle considère comme nécessaire pour permettre la préparation d'états financiers exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.



Lors de la préparation des états financiers, c'est à la direction qu'il incombe d'évaluer la capacité de l'organisme à poursuivre son exploitation, de communiquer, le cas échéant, les questions relatives à la continuité de l'exploitation et d'appliquer le principe comptable de continuité d'exploitation, sauf si la direction a l'intention de liquider l'organisme ou de cesser ses activités, ou si aucune autre solution réaliste ne s'offre à elle.

Il incombe aux responsables de la gouvernance de surveiller le processus d'information financière de l'organisme.

### **Responsabilités de l'auditeur à l'égard de l'audit des états financiers**

Nos objectifs sont d'obtenir l'assurance raisonnable que les états financiers pris dans leur ensemble sont exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, et de délivrer un rapport de l'auditeur contenant notre opinion. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, qui ne garantit toutefois pas qu'un audit réalisé conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada permettra toujours de détecter toute anomalie significative qui pourrait exister. Les anomalies peuvent résulter de fraudes ou d'erreurs et elles sont considérées comme significatives lorsqu'il est raisonnable de s'attendre à ce qu'elles puissent, individuellement ou collectivement, influencer sur les décisions économiques que les utilisateurs des états financiers prennent en se fondant sur ceux-ci.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada, nous exerçons notre jugement professionnel et faisons preuve d'esprit critique tout au long de cet audit. En outre :

- nous identifions et évaluons les risques que les états financiers comportent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, concevons et mettons en œuvre des procédures d'audit en réponse à ces risques, et réunissons des éléments probants suffisants et appropriés pour fonder notre opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative résultant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne;
- nous acquérons une compréhension des éléments du contrôle interne pertinents pour l'audit afin de concevoir des procédures d'audit appropriées aux circonstances, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne de l'organisme;
- nous apprécions le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que des informations y afférentes fournies par cette dernière;

- nous tirons une conclusion quant au caractère approprié de l'utilisation par la direction du principe comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments probants obtenus, quant à l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou situations susceptibles de jeter un doute important sur la capacité de l'organisme à poursuivre son exploitation. Si nous concluons à l'existence d'une incertitude significative, nous sommes tenus d'attirer l'attention des lecteurs de notre rapport sur les informations fournies dans les états financiers au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas adéquates, d'exprimer une opinion modifiée. Nos conclusions s'appuient sur les éléments probants obtenus jusqu'à la date de notre rapport. Des événements ou situations futurs pourraient par ailleurs amener l'organisme à cesser son exploitation;
- nous évaluons la présentation d'ensemble, la structure et le contenu des états financiers, y compris les informations fournies dans les notes, et apprécions si les états financiers représentent les opérations et événements sous-jacents d'une manière propre à donner une image fidèle.

Nous communiquons aux responsables de la gouvernance notamment l'étendue et le calendrier prévus des travaux d'audit et nos constatations importantes, y compris toute déficience importante du contrôle interne que nous aurions relevée au cours de notre audit.

*Raymond Chabot Grant Thornton S.E. N.C. R. L.* <sup>1</sup>

Québec  
Le 10 mai 2022

---

<sup>1</sup> CPA auditeur, CA permis de comptabilité publique n° A116964

# École de cirque de Québec

## Résultats

pour l'exercice terminé le 31 décembre 2021

	<u>2021</u>	<u>2020</u>
	\$	\$
<b>Produits</b>		
Subvention de la Ville de Québec	225 000	225 000
Subvention du ministère de l'Éducation et de l'Enseignement supérieur	1 012 205	1 105 482
Subvention du ministère de la Culture et des Communications	686 324	439 278
Autres subventions – intérêts	50 129	64 821
Autres subventions – opérations	97 656	66 882
Activités de production	12 606	19 466
Commandites et dons	25 630	45 226
Inscriptions	356 540	471 031
Location	32 547	30 362
Projets spéciaux	210	10 332
Services	149 965	173 878
Ventes de matériel	4 670	4 356
Autres	37 596	20 167
Amortissement des apports reportés afférents aux immobilisations corporelles	248 952	248 952
	<u>2 940 030</u>	<u>2 925 233</u>
<b>Charges</b>		
Frais de fonctionnement (annexe A)	1 924 454	1 959 666
Salaires, charges sociales et services de formation	908 064	901 154
Intérêts sur la dette à long terme	99 611	100 401
	<u>2 932 129</u>	<u>2 961 221</u>
Excédent (insuffisance) des produits par rapport aux charges avant aide gouvernementale spéciale – COVID-19	7 901	(35 988)
Aide gouvernementale spéciale – COVID-19	550 236	675 719
<b>Excédent des produits sur les charges</b>	<u>558 137</u>	<u>639 731</u>

Les notes complémentaires et l'annexe font partie intégrante des états financiers.

# École de cirque de Québec

## Évolution de l'actif net

pour l'exercice terminé le 31 décembre 2021

	2021			2020
	Investi en immobilisations corporelles	Affecté	Non affecté	Total
	\$	\$	\$	\$
Solde au début	230 527	252 070	680 539	1 163 136
Excédent (insuffisance) des produits par rapport aux charges	(70 998)		629 135	558 137
Investissement net en immobilisations corporelles	131 342	(35 783)	(95 559)	
Solde à la fin	290 871	216 287	1 214 115	1 721 273

Les notes complémentaires et l'annexe font partie intégrante des états financiers.

# École de cirque de Québec

## Flux de trésorerie

pour l'exercice terminé le 31 décembre 2021

	<u>2021</u>	<u>2020</u>
	\$	\$
<b>ACTIVITÉS DE FONCTIONNEMENT</b>		
Excédent des produits sur les charges	558 137	639 731
Éléments hors caisse		
Amortissement des immobilisations corporelles	319 950	374 080
Amortissement des apports reportés afférents aux immobilisations corporelles	(248 952)	(248 952)
Intérêts effectifs sur un effet à payer	5 678	6 631
Variation nette d'éléments du fonds de roulement (note 4)	<u>480 537</u>	<u>(626 925)</u>
Flux de trésorerie liés aux activités de fonctionnement	<u>1 115 350</u>	<u>144 565</u>
<b>ACTIVITÉS D'INVESTISSEMENT</b>		
Immobilisations corporelles	(63 196)	(787 518)
Dépôt à terme	<u>100 000</u>	
Flux de trésorerie liés aux activités d'investissement	<u>36 804</u>	<u>(787 518)</u>
<b>ACTIVITÉS DE FINANCEMENT</b>		
Variation nette des subventions à recevoir	323 064	306 521
Emprunts à long terme		750 000
Remboursement d'emprunts à long terme	<u>(418 211)</u>	<u>(372 021)</u>
Flux de trésorerie liés aux activités de financement	<u>(95 147)</u>	<u>684 500</u>
<b>Augmentation nette de l'encaisse</b>	<b>1 057 007</b>	<b>41 547</b>
Encaisse au début	<u>1 265 264</u>	<u>1 223 717</u>
Encaisse à la fin	<u>2 322 271</u>	<u>1 265 264</u>

Les notes complémentaires et l'annexe font partie intégrante des états financiers.

**École de cirque de Québec**  
**Situation financière**  
 au 31 décembre 2021

	<u>2021</u>	<u>2020</u>
	\$	\$
<b>ACTIF</b>		
Court terme		
Encaisse	2 322 271	1 265 264
Dépôts à terme		100 000
Comptes clients et autres créances (note 5)	41 244	601 913
Tranche des subventions à recevoir encaissables à moins de un an	122 530	322 647
Stocks	21 727	23 760
Frais payés d'avance	33 530	34 073
	<u>2 541 302</u>	<u>2 347 657</u>
Long terme		
Subventions à recevoir (note 6)	849 739	972 686
Immobilisations corporelles (note 7)	4 608 657	4 865 411
	<u>7 999 698</u>	<u>8 185 754</u>
<b>PASSIF</b>		
Court terme		
Comptes fournisseurs et autres dettes de fonctionnement (note 9)	247 908	318 870
Produits reportés	449 585	428 992
Subventions reportées (note 10)	40 874	73 213
Tranche de la dette à long terme échéant à moins de un an	194 182	1 136 433
	<u>932 549</u>	<u>1 957 508</u>
Long terme		
Apports reportés afférents aux immobilisations corporelles (note 11)	3 369 521	3 618 473
Dette à long terme (note 12)	1 976 355	1 446 637
	<u>6 278 425</u>	<u>7 022 618</u>
<b>ACTIF NET</b>		
Investi en immobilisations corporelles	290 871	230 527
Affecté (note 14)	216 287	252 070
Non affecté	1 214 115	680 539
	<u>1 721 273</u>	<u>1 163 136</u>
	<u>7 999 698</u>	<u>8 185 754</u>

Les notes complémentaires et l'annexe font partie intégrante des états financiers.

Pour le conseil,

Administrateur

  
 Administrateur

# École de cirque de Québec

## Notes complémentaires

au 31 décembre 2021

---

### **1 - STATUTS ET OBJECTIFS DE L'ORGANISME**

L'organisme, constitué en vertu de la Partie III de la Loi sur les compagnies (Québec), a pour but d'organiser, pour les jeunes et les adultes, des activités, des compétitions et des spectacles, ainsi que d'offrir des cours et des ateliers se rapportant aux arts du cirque. Il est un organisme de bienfaisance enregistré au sens de la Loi de l'impôt sur le revenu.

### **2 - MODIFICATION COMPTABLE**

#### **Instruments financiers créés ou échangés dans une opération entre apparentés**

Le 1er janvier 2021, l'organisme a appliqué les modifications apportées au chapitre 3856, « Instruments financiers », de la partie II du *Manuel de CPA Canada – Comptabilité* et au chapitre 4460, « Informations à fournir sur les opérations entre apparentés par les organismes sans but lucratif », de la partie III du *Manuel de CPA Canada – Comptabilité*. Ces modifications visent à fournir des recommandations additionnelles sur le traitement comptable des instruments financiers créés ou échangés dans une opération entre apparentés.

Les modifications exigent que les actifs financiers créés ou acquis et que les passifs financiers émis ou pris en charge dans une opération entre apparentés soient évalués initialement au coût, à l'exception de certains instruments spécifiques qui sont évalués initialement à la juste valeur. Le coût d'un actif financier créé ou acquis ou d'un passif financier émis ou pris en charge dans de telles circonstances dépendra du fait que l'instrument financier soit assorti ou non de modalités de remboursement. Lorsque l'instrument financier est assorti de modalités de remboursement, son coût est déterminé au moyen des flux de trésorerie non actualisés, compte non tenu des paiements d'intérêts et de dividendes, et déduction faite des pertes de valeur déjà comptabilisées par le cédant. Dans le cas d'un instrument financier qui n'est pas assorti de modalités de remboursement, son coût est déterminé en fonction de la contrepartie transférée ou reçue dans le cadre de l'opération.

Les modifications exigent généralement que les actifs et les passifs financiers provenant d'opérations entre apparentés soient ultérieurement évalués selon la méthode du coût, à l'exception des placements dans des instruments de capitaux propres cotés sur un marché actif qui sont évalués à la juste valeur.

Les modifications donnent des indications supplémentaires sur la façon d'évaluer la perte de valeur d'un actif financier créé ou acquis dans une opération entre apparentés, évalué ultérieurement selon la méthode du coût.

Les modifications exigent également que l'organisme comptabilise l'effet de l'abandon d'un actif financier créé ou acquis dans une opération entre apparentés ou de l'extinction d'un passif financier émis ou pris en charge dans une opération entre apparentés, aux résultats ou selon la méthode comptable retenue pour comptabiliser les apports.

Conformément aux dispositions transitoires, ces modifications, applicables aux exercices ouverts à compter du 1er janvier 2021, ont été appliquées rétrospectivement en tenant compte de certains allègements.

L'application de ces modifications n'a eu aucune incidence sur les états financiers pour l'exercice terminé le 31 décembre 2020.

# École de cirque de Québec

## Notes complémentaires

au 31 décembre 2021

---

### 3 - PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES

#### Base de présentation

Les états financiers de l'organisme sont établis selon les Normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif.

#### Estimations comptables

Pour dresser les états financiers, la direction de l'organisme doit faire des estimations et poser des hypothèses qui ont une incidence sur les montants présentés dans les états financiers, les notes y afférentes et l'annexe. Ces estimations sont fondées sur la connaissance que la direction possède des événements en cours et sur les mesures que l'organisme pourrait prendre à l'avenir. Les résultats réels pourraient être différents de ces estimations.

#### Constatation des produits

L'organisme applique la méthode du report pour comptabiliser les apports. Selon cette méthode, les apports affectés à des charges d'exercices futurs sont reportés et constatés à titre de produits au cours de l'exercice où sont engagées les charges auxquelles ils sont affectés. Les apports non affectés sont constatés à titre de produits lorsqu'ils sont reçus ou lorsqu'ils sont à recevoir, si le montant à recevoir peut faire l'objet d'une estimation raisonnable et que son encaissement est raisonnablement assuré.

Puisque l'aide gouvernementale découlant de la Subvention salariale d'urgence du Canada peut être examinée par les administrations fiscales, que des clarifications d'application rétroactive ont été apportées à la suite de l'annonce des programmes et que certaines règles peuvent être interprétées différemment par les administrations fiscales, il est possible que les montants accordés diffèrent des montants comptabilisés.

Les produits de services, d'inscriptions, de spectacles, d'activités de production, de location et de ventes de matériel sont constatés lorsque les services ont été fournis ou que l'activité a eu lieu, à la condition que leur recouvrement soit raisonnablement assuré.

Les produits reportés représentent des produits d'inscriptions qui ne sont pas encore gagnés et dont les charges afférentes seront engagées dans l'exercice subséquent.

#### Actifs et passifs financiers

##### *Évaluation initiale*

Lors de l'évaluation initiale, les actifs et les passifs financiers de l'organisme provenant d'opérations non conclues avec des apparentés ainsi que ceux provenant d'opérations conclues avec des parties qui n'ont pas d'autre relation avec l'organisme qu'en leur qualité de membres de la direction (ainsi que les membres de la famille immédiate) sont évalués à la juste valeur qui est, dans le cas des actifs financiers ou des passifs financiers qui seront évalués ultérieurement au coût après amortissement, majorée ou diminuée du montant des commissions et des coûts de transaction afférents. Les autres actifs et passifs financiers de l'organisme provenant d'opérations entre apparentés sont évalués au coût.



# École de cirque de Québec

## Notes complémentaires

au 31 décembre 2021

### 3 - PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES (suite)

#### *Évaluation ultérieure*

À chaque date de clôture, les actifs et les passifs financiers de l'organisme provenant d'opérations non conclues avec des apparentés sont évalués au coût après amortissement (incluant toute dépréciation dans le cas des actifs financiers), alors que ceux provenant d'opérations entre apparentés sont évalués selon la méthode du coût (incluant toute dépréciation dans le cas des actifs financiers).

En ce qui a trait aux actifs financiers évalués au coût après amortissement ou selon la méthode du coût, l'organisme détermine s'il existe des indications d'une possible dépréciation. Dans l'affirmative et si l'organisme détermine qu'il y a eu, au cours de l'exercice, un changement défavorable important dans le calendrier ou le montant prévu des flux de trésorerie futurs d'un actif financier, une réduction sera alors comptabilisée à l'état des résultats à titre de moins-value. La reprise d'une moins-value comptabilisée antérieurement sur un actif financier évalué au coût après amortissement ou selon la méthode du coût est comptabilisée aux résultats au cours de l'exercice où la reprise a lieu.

#### **Évaluation des stocks**

Les stocks sont évalués au plus faible du coût et de la valeur nette de réalisation. Le coût est déterminé selon la méthode du premier entré, premier sorti.

#### **Immobilisations corporelles**

Les immobilisations corporelles acquises sont comptabilisées au coût. Lorsque l'organisme reçoit des apports sous forme d'immobilisations corporelles, le coût de celles-ci correspond à la juste valeur à la date de l'apport plus tous les frais directement rattachés à l'acquisition des immobilisations corporelles, ou à une valeur symbolique de 1 \$ si la juste valeur ne peut être déterminée au prix d'un effort raisonnable.

#### *Amortissement*

Les immobilisations corporelles sont amorties en fonction de leur durée probable d'utilisation selon la méthode de l'amortissement linéaire et les périodes qui suivent :

	<u>Périodes</u>
Bâtiments	20 ans et 40 ans
Équipement	3 ans et 5 ans
Équipement informatique	5 ans
Mobilier, agencements et matériel roulant	10 ans

Les apports reportés afférents aux immobilisations corporelles sont amortis selon la même méthode et les mêmes périodes que les immobilisations corporelles auxquelles ils se rapportent.

#### *Réduction de valeur*

Lorsque les circonstances indiquent qu'une immobilisation corporelle a subi une dépréciation, une réduction de valeur est comptabilisée pour ramener la valeur comptable nette de l'immobilisation corporelle à sa juste valeur ou à son coût de remplacement, selon le cas. La réduction de valeur est alors comptabilisée à l'état des résultats et ne peut pas faire l'objet de reprises.

**École de cirque de Québec**  
**Notes complémentaires**  
 au 31 décembre 2021

**4 - INFORMATIONS SUR LES FLUX DE TRÉSORERIE**

La variation nette d'éléments de fonds de roulement se détaille comme suit :

	<u>2021</u>	<u>2020</u>
	\$	\$
Comptes clients et autres créances	560 669	(509 392)
Stocks	2 033	(1 879)
Frais payés d'avance	543	6 054
Comptes fournisseurs et autres dettes de fonctionnement	(70 962)	(69 110)
Produits reportés	20 593	(81 883)
Subventions reportées	(32 339)	29 285
	<u>480 537</u>	<u>(626 925)</u>

**5 - COMPTES CLIENTS ET AUTRES CRÉANCES**

	<u>2021</u>	<u>2020</u>
	\$	\$
Comptes clients	47 545	23 625
Intérêts courus à recevoir	11 174	18 170
Taxes à la consommation à recevoir		5 233
Avance à la Fondation de l'École de cirque de Québec, sans intérêt		9 052
Aide gouvernementale à recevoir	1 544	550 866
Avance à des étudiants, sans intérêt	1 692	1 985
	<u>61 955</u>	<u>608 931</u>
Provision pour créances douteuses	20 711	7 018
	<u>41 244</u>	<u>601 913</u>

**6 - SUBVENTIONS À RECEVOIR**

	<u>2021</u>	<u>2020</u>
	\$	\$
Subvention à recevoir, 4,45 %, encaissable par versements semestriels de 35 949 \$, capital et intérêts, échéant en février 2023	103 173	168 297
Subvention à recevoir, 4,1 %, encaissable par versements semestriels de 44 777 \$, capital et intérêts, échéant en mars 2034	869 096	921 404
Subventions, encaissées au cours de l'exercice		205 632
	<u>972 269</u>	<u>1 295 333</u>
Tranche encaissable à moins de un an	122 530	322 647
	<u>849 739</u>	<u>972 686</u>

**École de cirque de Québec**  
**Notes complémentaires**  
 au 31 décembre 2021

**7 - IMMOBILISATIONS CORPORELLES**

	Coût	Amortis- sement cumulé	2021 Valeur comptable nette	2020 Valeur comptable nette
	\$	\$	\$	\$
Terrains	404 490		404 490	404 490
Bâtiments	8 316 749	4 222 689	4 094 060	4 386 176
Équipement	549 200	525 077	24 123	25 379
Équipement informatique	88 316	69 631	18 685	11 865
Mobilier et agencements	96 203	89 805	6 398	7 079
Matériel roulant	52 991	27 873	25 118	30 422
Projet en cours	35 783		35 783	
	<u>9 543 732</u>	<u>4 935 075</u>	<u>4 608 657</u>	<u>4 865 411</u>

Les immobilisations corporelles incluent le projet en cours, qui est constitué des montants encourus dans le cadre du projet d'agrandissement. Ces montants seront virés au coût du bâtiment lors de la réalisation des travaux. Par conséquent, aucun amortissement n'a été calculé pour le présent exercice.

**8 - EMPRUNT BANCAIRE**

L'emprunt bancaire, d'un montant autorisé de 50 000 \$, porte intérêt au taux préférentiel plus 4,25 % (6,70 %; 8,20 % au 31 décembre 2020) et est renégociable annuellement.

**9 - COMPTES FOURNISSEURS ET AUTRES DETTES DE FONCTIONNEMENT**

	2021	2020
	\$	\$
Comptes fournisseurs et charges à payer	45 752	70 511
Taxes à la consommation à payer	604	
Sommes à remettre en vertu de l'entente Première Ovation	26 577	26 560
Salaires et vacances à payer	174 975	221 799
	<u>247 908</u>	<u>318 870</u>

Les sommes à remettre à l'État totalisent 59 442 \$ au 31 décembre 2021 (55 511 \$ au 31 décembre 2020).

**10 - SUBVENTIONS REPORTÉES**

Les subventions reportées représentent des ressources non dépensées qui, en vertu d'affectations d'origine externe, sont destinées à un projet en particulier ainsi qu'à un financement affecté reçu au cours de l'exercice considéré et destiné à couvrir les charges de l'exercice subséquent.

# École de cirque de Québec

## Notes complémentaires

au 31 décembre 2021

### 10 - SUBVENTIONS REPORTÉES (suite)

Les variations survenues au cours de l'exercice dans le solde des subventions reportées sont les suivantes :

	<u>2021</u>	<u>2020</u>
	\$	\$
Solde au début	73 213	43 928
Montants constatés aux résultats	(686 324)	(439 278)
Montants reçus au cours de l'exercice	<u>653 985</u>	<u>468 563</u>
Solde à la fin	<u>40 874</u>	<u>73 213</u>

### 11 - APPORTS REPORTÉS AFFÉRENTS AUX IMMOBILISATIONS CORPORELLES

Les apports reportés afférents aux immobilisations corporelles représentent des apports affectés ayant servi à l'acquisition des bâtiments, du matériel, du mobilier, des agencements et de l'équipement informatique.

Les variations survenues au cours de l'exercice dans le solde des apports reportés sont les suivantes :

	<u>2021</u>	<u>2020</u>
	\$	\$
Solde au début	3 618 473	3 867 425
Montants constatés aux résultats	(248 952)	(248 952)
Solde à la fin	<u>3 369 521</u>	<u>3 618 473</u>

### 12 - DETTE À LONG TERME

	<u>2021</u>	<u>2020</u>
	\$	\$
Effet à payer, garanti par l'universalité des biens, 3,45 %, remboursable par versements hebdomadaires de 1 202 \$, capital et intérêts, échéant en septembre 2030 (a)	471 221	516 412
Effet à payer, garanti par une subvention à recevoir et par l'universalité des biens, 4,1 %, remboursable par versements semestriels de 44 777 \$, capital et intérêts, échéant en mars 2034 (a)	869 096	921 404
Effet à payer, garanti par une subvention à recevoir ainsi que par un bâtiment, 4,45 %, remboursable par versements semestriels de 35 949 \$, capital et intérêts, échéant en février 2023	103 173	168 297
Effet à payer, garanti par des bâtiments, 4,65 %, remboursable par versements hebdomadaires de 1 112 \$, capital et intérêts, échéant en octobre 2040 (b)	727 047	750 000
Effets à payer, remboursés au cours de l'exercice		226 957
	<u>2 170 537</u>	<u>2 583 070</u>
Tranche échéant à moins de un an	<u>194 182</u>	<u>1 136 433</u>
	<u>1 976 355</u>	<u>1 446 637</u>

# École de cirque de Québec

## Notes complémentaires

au 31 décembre 2021

---

### **12 - DETTE À LONG TERME (suite)**

- (a) En vertu de la convention de crédit, l'organisme doit respecter un ratio financier. Au 31 décembre 2021, ce ratio est respecté.
- (b) En raison de la crise sanitaire mondiale majeure découlant de l'éclosion d'une nouvelle souche de coronavirus (COVID-19), l'organisme a obtenu de son créancier un moratoire d'une durée de sept semaines, en janvier et en février 2021, à l'égard des versements en capital à effectuer pour l'emprunt hypothécaire.

Les versements estimatifs sur la dette à long terme au cours des cinq prochains exercices s'élèvent à 194 182 \$ en 2022, à 166 317 \$ en 2023, à 136 481 \$ en 2024, à 141 977 \$ en 2025 et à 149 338 \$ en 2026.

### **13 - OPÉRATIONS ENTRE APPARENTÉS**

L'organisme est apparenté à la Fondation de l'École de cirque de Québec puisqu'il a un intérêt économique dans cette dernière. Cette fondation a pour objectifs de venir en aide aux étudiants ne pouvant acquitter leurs frais d'inscription et d'assurer l'entretien du bâtiment. Elle est constituée en vertu de la Partie III de la Loi sur les compagnies (Québec) et est considérée comme un organisme de bienfaisance enregistré au sens de la Loi de l'impôt sur le revenu.

Il n'y a eu aucune transaction avec la Fondation de l'École de cirque de Québec au cours de l'exercice.

### **14 - AFFECTATION GREVANT L'ACTIF NET**

L'actif net est affecté à des fins de rénovations majeures et de charges imprévisibles. L'organisme ne peut utiliser ce montant grevé d'une affectation d'origine interne à d'autres fins sans le consentement préalable du conseil d'administration.

Au cours de l'exercice, le conseil d'administration a approuvé l'utilisation d'un montant de 50 000 \$ de l'actif net affecté pour le projet de réhabilitation du presbytère et de l'agrandissement de l'école de Cirque. De ce montant, une somme de 35 783 \$ a été utilisée au cours de l'exercice.

### **15 - RISQUES FINANCIERS**

Les principaux risques financiers auxquels l'organisme est exposé sont détaillés ci-après.

#### **Risque de crédit**

L'organisme est exposé au risque de crédit relativement aux actifs financiers comptabilisés à l'état de la situation financière. L'organisme a déterminé que les actifs financiers l'exposant davantage au risque de crédit sont les comptes clients et les subventions à recevoir, étant donné que le manquement d'une de ces parties à ses obligations pourrait entraîner des pertes financières importantes pour l'organisme.

#### **Risque de taux d'intérêt**

L'organisme est exposé au risque de taux d'intérêt relativement aux actifs et passifs financiers portant intérêt à taux fixe et variable.

# École de cirque de Québec

## Notes complémentaires

au 31 décembre 2021

---

### **15 - RISQUES FINANCIERS (suite)**

Les subventions à recevoir et les effets à payer portent intérêt à taux fixe et exposent donc l'organisme au risque de variations de la juste valeur découlant des fluctuations des taux d'intérêt.

L'emprunt bancaire porte intérêt à taux variable et expose donc l'organisme à un risque de flux de trésorerie découlant des variations des taux d'intérêt.

#### **Risque de liquidité**

Le risque de liquidité de l'organisme est le risque qu'il éprouve des difficultés à honorer des engagements liés à ses passifs financiers. L'organisme est donc exposé au risque de liquidité relativement à l'ensemble des passifs financiers comptabilisés à l'état de la situation financière.

# École de cirque de Québec

## Annexe

pour l'exercice terminé le 31 décembre 2021

	<b>ANNEXE A</b>	
	<u>2021</u>	<u>2020</u>
	\$	\$
<b><i>FRAIS DE FONCTIONNEMENT</i></b>		
Salaires et charges sociales	1 142 471	1 266 789
Entretien et réparations du matériel	14 642	14 660
Achat de matériel	14 153	24 346
Assurances	34 141	26 406
Énergie	78 894	59 857
Entretien des immeubles	47 276	33 468
Fournitures de bureau et impression	14 417	13 954
Frais bancaires et frais de cartes de crédit	27 078	25 497
Frais de production	82 209	29 914
Voyages et représentation	9 395	7 018
Charges locatives	2 565	9 504
Publicité et promotion	7 330	7 264
Honoraires professionnels	40 023	24 639
Taxes et permis	7 618	7 643
Taxes foncières	57 588	23 625
Télécommunications	11 010	11 002
Créances douteuses	13 694	
Amortissement des immobilisations corporelles	319 950	374 080
	<u>1 924 454</u>	<u>1 959 666</u>